

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L.612-3,
Vu l'arrêté du 06 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil
Académique du 11 janvier 2021 ;
Vu les statuts de l'Université de Limoges,

**Conseil d'administration du 14 janvier 2021 :
Délibération n° 026/2021/FVE**

Sujet :

**PARCOURS DES BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE
PROPOSES AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 :**

La procédure nationale de préinscription dans une formation initiale du premier cycle de l'enseignement supérieur mentionnée à l'article L. 612-3 est dématérialisée et gérée par un téléservice national, dénommé Parcoursup, placé sous la responsabilité du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les parcours des B.U.T. sont les suivants :

BUT Génie Biologique (Limoges)
Parcours Sciences de l'aliment et biotechnologie

BUT Génie Mécanique et Productique (Limoges)
Parcours : Innovation pour l'industrie - Management de process industriel -
Simulation numérique et réalité virtuelle

BUT Informatique (Limoges)
Parcours : Réalisation d'applications : conception, développement, validation

BUT Mesures Physiques (Limoges)
Parcours : Matériaux et contrôles physico-chimiques - Techniques
d'instrumentation - Mesures et analyses environnementales

BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (Limoges)
Parcours : Création numérique - Développement web et dispositifs interactifs

BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (Limoges)
Parcours : Gestion et pilotage des ressources humaines - Gestion comptable,
fiscale et financière - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités

BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (Brive-La-Gaillarde)
Parcours : Gestion et pilotage des ressources humaines - Contrôle de gestion et
pilotage de la performance - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités

BUT Techniques de Commercialisation (Limoges)

Parcours : Marketing digital, e-business et entrepreneuriat - Marketing et management du point de vente - Business développement et management de la relation client

BUT Génie Industriel et Maintenance (Tulle)

Parcours : Ingénierie des systèmes pluritechniques

BUT Hygiène, Sécurité, Environnement (Tulle)

Parcours : Science du danger et management des risques professionnels technologiques et environnementaux

BUT Génie Électrique et Informatique Industrielle (Brive-La-Gaillarde)

Parcours : Électricité et maîtrise de l'énergie - Électronique et systèmes embarqués

BUT Génie Civil - Construction Durable (Egletons)

Parcours : Travaux bâtiment - Travaux publics - Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments - Bureau d'études conception

BUT Carrières Sociales (Guéret)

Parcours Animation sociale et socioculturelle

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Limoges, le 14/01/21

La Présidente de l'Université



Isabelle Klock-Fontanille



Publié au recueil des actes administratifs du mois de janvier 2021

Transmis au rectorat de l'académie le 14/01/21.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*